

Lettre de mise à disposition de personnel à titre gracieux - Occitanie en scène - Jérôme Bresson

Dossier suivi par :

Chrono :

Email :

Section analytique :

ID Procédure :

Monsieur,

Vous avez accepté de mettre à disposition à titre gracieux, avec son accord, votre salarié·e **Monsieur Quentin Dulieu** :

- fonction : *Co-responsable des actions*
- numéro de sécurité sociale : *181118100401939*
- nationalité : *Française*
- adresse personnelle : *12 rue Antonio Vivaldi Toulouse 31300 France*
- né·e le : *2/11/1981*
- à : *Albi*

afin d'assurer pour le compte l'association **Occitanie en scène** une intervention dans le cadre de la manifestation/activité suivante, organisée par l'association Occitanie en scène :

- Nom de l'évènement : *Les droits culturels en Belgique*
- Description : *Formations en Europe / Réunions de réseaux / plateformes*
- Date : *25/3/2023*
- Lieu : *Bruxelles*
- Durée (en heures) :

Cette mise à disposition gracieuse vise à couvrir l'intervention suivante : *L'association ARTO porte aujourd'hui un projet novateur et expérimental avec comme référentiel les droits culturels et, en son cœur, la création. Dans l'optique de rendre effectifs les droits culturels dans une perspective d'égalité et d'émancipation, il nous semble essentiel de nous questionner en permanence, d'être attentif dans la réalisation de nos actions et de nous enrichir en observant des expériences existantes. Pour cela nous avons enclenché un travail d'analyse partagée du territoire, à travers lequel nous mobilisons les habitant·e·s pour identifier les mutations majeures. Pour augmenter ce travail, nous souhaitons nous appuyer sur l'expérience des centres culturels belges qui sont en pointe sur ces questions. En effet, le décret du 21 novembre 2013 installe, au cœur de l'action des centres cultuels, l'exercice des droits culturels d'une population, redonnant à la démocratie culturelle une place importante. Il y a de nombreux exemples de savoir faire, d'expériences, d'actions qui pourront enrichir notre approche et favoriser les échanges entre nos différentes manières de travailler et cela pour l'ensemble des équipes. Les objectifs de ce voyage d'étude seront pluriels : ◦ Rencontrer des acteurs de terrain de centres culturels belges ; ◦ Comprendre le développement des droits culturels en Belgique ; ◦ Échanger sur nos modes d'actions et*



e-signatures

Page 1 de 7

Numéro de suivi # 2cef5844f713e368ad0eb229779f52a1

ainsi enrichir nos processus d'analyse partagé que nous développons ; ◦ Développer de potentiels partenariats (constitution d'un réseau ou d'une plateforme sur les droits culturels?) ; ◦ Repérage et réunion pour l'organisation d'une rencontre régionale sur les droits culturels au Kiwi ; ◦ Faire rayonner plus largement ces méthodes de travail aux autres acteurs régionaux..

Montant de la mise à disposition

La mise à disposition de **Monsieur Quentin Dulieu**, salarié·e de **ARTO**, afin d'effectuer l'intervention décrite plus haut, est consentie à titre gracieux.

À cet effet, aucun élément de salaire ou annexe au salaire ne sera facturé à Occitanie en scène.

Seuls les frais annexes (déplacement, hébergement, restauration) engagés spécifiquement pour cette mission seront facturés selon les conditions évoquées plus ci-après.

Frais engagés

Pour assurer la mission évoquée plus haut, faisant l'objet d'une mise à disposition gracieuse de votre personnel, Occitanie en scène s'engage à rembourser les frais engagés spécifiquement (déplacement, hébergement, restauration) par selon les conditions définies ci-après :

- L'employeur dispose d'un barème de remboursement de frais et de modalités de remboursement de frais. Les frais engagés par lui seront remboursés par Occitanie en scène sur la base du barème interne applicable au sein de la structure employeur. Une note de débours ou une facture en bonne et due forme sera adressée à Occitanie en scène, accompagnée de la copie du barème applicable le cas échéant et des autres justificatifs de dépense. Le paiement sera réalisé à l'employeur par virement interbancaire (fournir un RIB au nom de la structure).

Compatibilité avec une autre activité

Afin d'assurer la mission décrite plus haut pour le compte de l'association **Occitanie en scène**, et pour laquelle Quentin Dulieu est mis·e à disposition, et **Monsieur ARTO** attestent que cette mission ne présente aucune incompatibilité avec le statut du ou de la salarié·e ou un contrat en cours ou à venir (clause de confidentialité, devoir de réserve, etc.). L'association Occitanie en scène et ses dirigeant·e·s sont dégagé·e·s de toute responsabilité si Quentin Dulieu ou ARTO venaient à ne pas respecter cette clause du présent accord de mise à disposition.

Couverture assurantelle

Occitanie en scène et **ARTO** s'engagent à souscrire toute police d'assurance pour les risques leur incomitant respectivement dans le cadre de cette mise à disposition de personnel à titre gracieux. À ce titre, Occitanie en scène étendra ses garanties responsabilité civile afin de couvrir cette mission.



Responsabilités d'employeur

Quentin Dulieu est employé·e en qualité de Co-responsable des actions, par **ARTO** qui reste son employeur, le ou la rémunère et assume toutes les responsabilités liées à la fonction d'employeur dans le respect de la réglementation en vigueur.

ARTO continue pendant la durée de cette mise à disposition à titre gracieux de gérer la situation de (ancienneté, déroulement de carrière, heures complémentaires, congés maladie, procédures disciplinaires...). **ARTO** continue de rémunérer **Quentin Dulieu** selon les éléments contractuels et conventionnels en vigueur correspondant à son emploi et son temps de travail intégral. Occitanie en scène ne verse aucun complément de rémunération, avantage ou remboursement de frais à Quentin Dulieu.

Conditions générales de la mise à disposition

Le présent accord de mise à disposition se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité dans tous les cas reconnus de force majeure.

Chaque partie veillera à souscrire une police d'assurance pour la totalité des risques lui incomptant et tiendra copie d'une attestation de son assureur à disposition.

Chaque partie garantit l'autre partie contre tous recours des personnels, fournisseurs et prestataires dont elle a personnellement la charge au titre des obligations respectives définies à la présente convention.

Identification du ou de la représentant·e légal·e signataire du présent accord de mise à disposition

- Raison sociale : **ARTO**
- Nom et Prénom du ou de la représentant·e légal·e : Monsieur Jérôme Bresson
- Fonction du ou de la représentant·e légal·e : Président
- Siège social (adresse complète) : Le Kiwi Place Jean Jaurès Ramonville 31520 France
- N° Siret : 352 885 602 000 16

 Jérôme Bresson

Signé par Jérôme Bresson
Signé le : 22 November 2023

Jean-Louis
Guilhaumon -
Président

Signé par Occitanie en scène
Signé le : 24 October 2023



Certificat de e-signature

Nom du document : Lettre de mise à disposition de personnel à titre gracieux - Occitanie en scène - Jérôme Bresson

 Document unique ID: 0222648666DA9E0930FDDC01EB00A34321F9FC14

LEGALLY SIGNED USING
WPsignature
Éditer. Envoyer. Signer.



Jérôme Bresson
N° partie : 5f42d31e-6db2-4b75-9175-77ed7c6ad1d4
Adresse IP : 86.69.241.77
Niveau de sécurité : E-mail

Signature électronique :

Jérôme Bresson

Authentification à
facteurs multiples

8ee2db248bdb6f4f4127a00840735221



**Empreinte numérique
de contrôle**

Horodatage

22 November 2023 14 h 21
min CET

22 November 2023 14 h 21
min CET

22 November 2023 14 h 22
min CET

22 November 2023 14 h 23
min CET

22 November 2023 14 h 23
min CET

31 January 2024 7 h 22 min
CET

20 February 2024 2 h 39
min CET

24 February 2024 1 h 17
min CET

11 April 2024 16 h 06 min
CET

2 May 2024 22 h 16 min
CET

Audit

Lettre de mise à disposition de personnel à titre gracieux - Occitanie en scène - Jérôme Bresson
Téléchargé par Occitanie en scène - esign@occitanie-en-scene.fr IP 81.220.77.180

Document envoyé pour signature à Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com

Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 86.69.241.77

Document signé par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 86.69.241.77

Le document a été signé par toutes les parties et est maintenant clos.

Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 216.244.66.234

Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 43.201.5.75

Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 52.70.240.171

Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 23.22.35.162

Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 216.244.66.234

11 May 2024 19 h 32 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 52.70.240.171
8 August 2024 6 h 46 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 52.230.152.187
10 August 2024 8 h 09 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 216.244.66.234
5 October 2024 19 h 03 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 44.221.105.234
2 November 2024 23 h 14 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 20.171.206.82
8 November 2024 19 h 58 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 34.234.197.175
10 December 2024 19 h 09 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 52.45.92.83
10 January 2025 19 h 07 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 18.210.58.238
19 January 2025 6 h 39 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 216.244.66.234
23 January 2025 22 h 56 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 4.227.36.2
14 February 2025 0 h 07 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 20.171.207.141
13 March 2025 12 h 40 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 20.171.207.118
5 April 2025 19 h 51 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 34.225.243.131
16 April 2025 14 h 34 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 217.113.194.52
18 April 2025 13 h 45 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 20.171.207.32
21 April 2025 17 h 32 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 216.244.66.234
11 May 2025 1 h 41 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 184.73.68.20
2 June 2025 0 h 04 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 94.154.239.69
3 June 2025 23 h 58 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 217.113.194.56
17 June 2025 5 h 40 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 154.54.249.198

23 June 2025 18 h 27 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 103.107.161.106
18 August 2025 18 h 19 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 217.113.194.222
21 August 2025 2 h 21 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 51.77.218.191
2 September 2025 15 h 34 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 177.33.85.104
4 September 2025 18 h 37 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 20.171.207.214
18 September 2025 21 h 33 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 98.83.10.183
24 September 2025 1 h 27 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 85.25.185.20
30 September 2025 21 h 07 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 47.128.19.118
1 October 2025 20 h 37 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 47.128.22.42
2 October 2025 18 h 40 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 217.113.196.81
23 October 2025 20 h 08 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 44.221.227.90
24 October 2025 13 h 24 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 216.244.66.234
9 November 2025 4 h 02 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 81.167.26.57
27 November 2025 18 h 53 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 23.23.104.107
5 December 2025 9 h 49 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 217.113.194.95
7 December 2025 15 h 20 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 47.79.219.34
25 December 2025 19 h 24 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 8.160.36.244
14 January 2026 17 h 11 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 124.243.186.195
15 January 2026 21 h 18 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 44.207.69.106
24 January 2026 6 h 29 min CET	Document consulté par Jérôme Bresson - contact.arto@gmail.com IP 216.244.66.234

28 January 2026 5 h 10 min
CET

Document consulté par Jérôme Bresson -
contact.arto@gmail.com IP 185.231.100.76

29 January 2026 0 h 48 min
CET

Document consulté par Jérôme Bresson -
contact.arto@gmail.com IP 95.217.109.26

31 January 2026 19 h 21
min CET

Document consulté par Jérôme Bresson -
contact.arto@gmail.com IP 217.113.194.100

1 February 2026 1 h 14 min
CET

Document consulté par Jérôme Bresson -
contact.arto@gmail.com IP 57.129.81.154



Ce rapport de traçabilité et d'audit fournit un compte-rendu détaillé de l'activité et les événements enregistrés pour cette signature en ligne.

Page 7 sur 7